

 CITÉ DE LA MUSIQUE PHILHARMONIE DE PARIS	Ouvrant Conque et verrouillage Rue Musicale	
Emetteur : JOUVENET Eric, responsable de la sécurité et de la sûreté	Destinataire : PC Sécurité Incendie Cité de la Musique	Date d'émission : 17/07/2015
Page 1/1	P – 4.02	Date de mise à jour : 14/03/2024

1. Ouverture des ouvrants de la conque en mode confort :

- L'ouverture des ouvrants de la conque en mode confort (Forte chaleur) est formellement interdite, **sans autorisation** auprès du service sécurité sûreté.
- S'assurer qu'aucun personnel ne se trouve en toiture à ce moment.
- Notifier toutes ses actions sur la main courante électronique OSGRIM dans l'onglet « **Activité courante – Autre** ».

Nota : Attention en cas de pluie, les ouvrants ne disposent pas de détecteur de pluie.

2. Déclenchement de la zone de désenfumage conque (Z.F.18) :

- Une commande manuelle d'ouverture des ouvrants est située sur l'U.C.M.C., identifiée « Z.F.18 ».
- L'ouverture de ces ouvrants (pour l'extraction des fumées) se fera en fonction de la localisation du sinistre et de l'appréciation du chef d'équipe **sauf** en cas de feu avéré dans cette zone.
- L'amenée d'air naturelle de cette zone de désenfumage s'effectuera par les portes et volets « C » et « D » (située à côté du local puit vidéo).
- Il faudra se rendre sur place pour ouvrir ces dispositifs et notamment les bouches « C » et « D », **à la seule condition**, que cela ne porte pas atteinte à votre intégrité physique.
- S'assurer qu'aucun personnel ne se trouve en toiture à ce moment.
- Notifier toutes ses actions sur la main courante électronique OSGRIM dans l'onglet « **Demande d'intervention** ».

3. Issue de secours PW 8 :

- Un système de verrouillage mécanique de la porte d'issue de secours PW8, a été mis en place pour permettre d'éviter toute intrusion pendant les heures de fermeture du bâtiment.
- Lors de votre ronde de fermeture du bâtiment, verrouiller la porte d'issue de secours.
- Lors de votre ronde technique du matin, retirer la barre de verrouillage.
- Aviser le P.C sûreté puis notifier toutes ses actions sur la main courante électronique OSGRIM dans l'onglet « **Activité courante – Déverrouillage PW8 – Verrouillage PW8** ».